

A CONSERVER



DICRIM

Document d'Information Communal des Risques Majeurs



Ce document a pour objet d'informer la population de Charmeil des risques majeurs susceptibles de toucher la commune et des mesures de sécurité à prendre.

QUELS RISQUES ?

NATURELS

- INONDATION
- PHENOMENE CLIMATIQUE : TEMPETES – PRECIPITATIONS IMPORTANTES (PLUIE / NEIGE)
- MOUVEMENTS DE TERRAINS

TECHNOLOGIQUES

- ACCIDENT TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES

SANITAIRES

- CANICULE

COMMENT ÊTRE INFORMÉ

Les risques ayant un caractère régional ou national font l'objet d'une diffusion médiatique sur les chaînes de télévision, à la radio et dans vos journaux.

Ces risques de grande ampleur sont également relayés par le panneau lumineux de la commune ainsi que sur l'application INTRAMUROS. Il en est de même des risques concernant plus particulièrement notre commune lors d'une montée des eaux, d'un accident de transport de matières dangereuses ou d'un glissement de terrain. Un Plan Communal de Sauvegarde P.C.S. a été élaboré, il est disponible en mairie.

Dans tous les cas **être à l'écoute** de ces différents moyens de communication pour rester informé de l'évolution des situations à risques.





Rivière Allier

Les risques d'inondation de la rivière Allier n'impactent directement qu'une très faible partie de la population, la plupart des habitations se trouvant en dehors des zones inondables.

Néanmoins le réseau routier peut être impacté limitant la libre circulation des véhicules.

Ruisseau du Béron

Les habitations situées à proximité du Béron peuvent être plus particulièrement touchées.

La surveillance est assurée par les services municipaux et les élus.

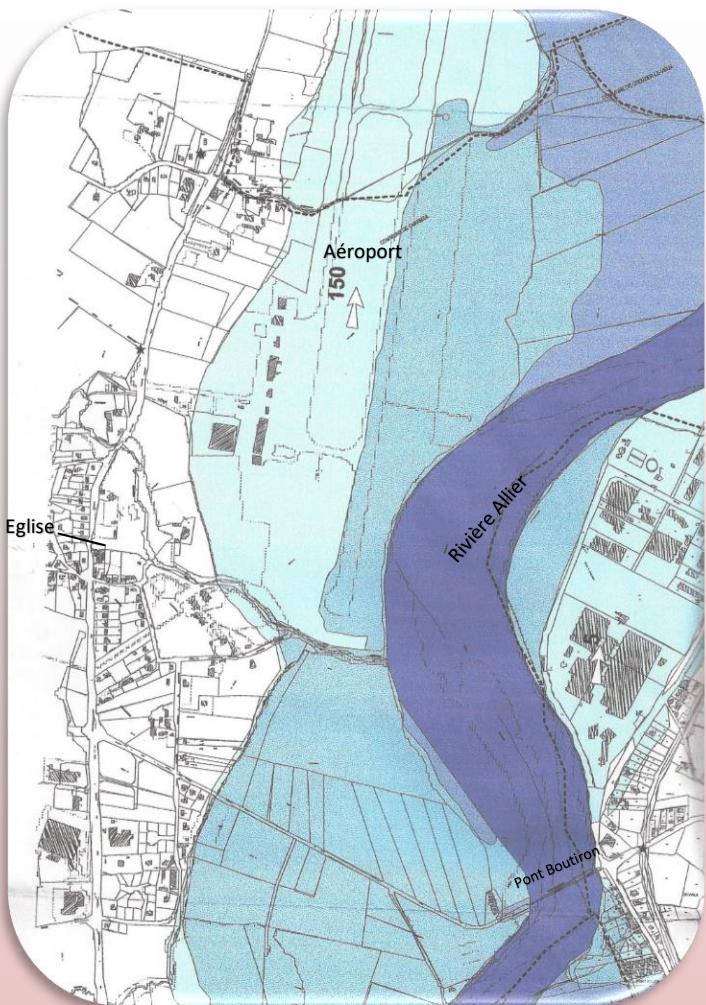
CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ

À FAIRE



À NE PAS FAIRE





- Zone d'aléa très fort
- Zone d'aléa fort
- Zone d'aléa moyen
- Zone d'aléa faible

MESURES A PRENDRE

AVANT

S'organiser et anticiper

- s'informer des risques, des modes d'alerte et des consignes en mairie
- mettre hors d'eau les meubles et objets précieux : albums photos, papiers personnels, factures par exemple, les matières et les produits dangereux ou polluants
- identifier le disjoncteur électrique et le robinet d'arrêt du gaz
- obturer les entrées d'eau : portes, soupiraux, évents
- amarrer les cuves et tout objet susceptible de flotter
- repérer les stationnements hors zone inondable
- prévoir les équipements minimum : radio à piles, réserve d'eau potable et de produits alimentaires, papiers personnels, médicaments urgents, vêtements de rechange, couvertures.

PENDANT

- s'informer de la montée des eaux par radio, sur le site internet vigicrues ou auprès de la mairie
- n'évacuer qu'après en avoir reçu l'ordre des autorités ou si vous y êtes forcé par l'évolution de la crue
- se réfugier en un point haut préalablement repéré : étage, colline...

et de façon plus spécifique

- ne pas tenter de rejoindre ses proches ou d'aller chercher ses enfants à l'école
- éviter de téléphoner afin de libérer les lignes pour les secours
- n'entreprendre une évacuation que si vous en recevez l'ordre des autorités ou si vous êtes forcés par la crue
- ne pas s'engager sur une route inondée (à pied ou en voiture)

>APRÈS

- respecter les consignes
- informer les autorités de tout danger



PHÉNOMÈNES CLIMATIQUES

TEMPÊTES - PRÉCIPITATIONS IMPORTANTES (PLUIE / NEIGE)



La prévision météorologique est une mission fondamentale confiée à Météo-France, il existe 4 niveaux de vigilance :

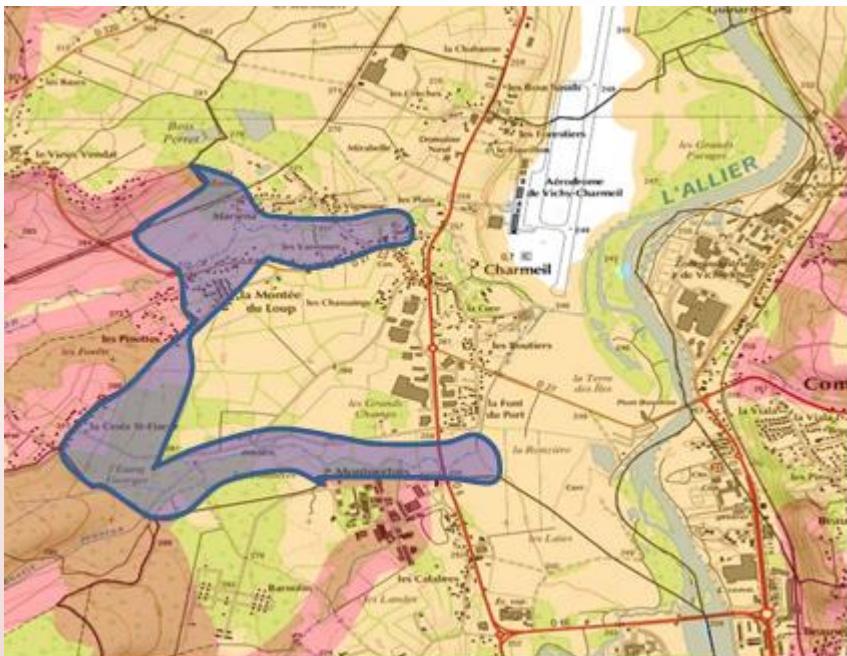
Rouge	Des phénomènes météos dangereux d'intensité exceptionnelle nécessitent d'être attentif à l'évolution météo et se conformer aux consignes indiquées dans le bulletin de vigilance.
Orange	Des phénomènes météos dangereux prévus nécessitent d'être attentif à l'évolution météo et de suivre les consignes indiquées dans le bulletin de vigilance.
Jaune	Des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement dangereux nécessitent d'être attentif à la pratique d'activités sensibles au risque météorologique.
Vert	Pas de vigilance particulière

Météo France

<https://meteofrance.com>

<https://vigilance.meteofrance.fr/fr>

MOUVEMENTS DE TERRAIN - ARGILES



Les zones à risques, matérialisées en bleu, sont caractérisées par un sous-sol argileux avec un environnement pentu. Les phénomènes suivants peuvent être constatés :

- des mouvements lents et continus
- des tassements et les affaissements de sols
- le retrait-gonflement des argiles
- des glissements de terrain le long d'une pente

NOTA : La commune de Charmeil se trouve dans une zone sismique faible.

CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ

À FAIRE



À NE PAS FAIRE





Photo : Incendie à l'usine Lubrizol à Rouen le 26 septembre 2019

La commune est traversée par 3 vecteurs du transport :

- routier le CD 6.
- ferroviaire.
- Une canalisation de gaz naturel.

Consignes que doivent observer les populations exposées :

- donner l'alerte en téléphonant au 18 (pompiers) en précisant le lieu exact, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro du produit et le code danger, la nature du sinistre (feu, fuite, explosion...)
- s'il y a des victimes, ne pas les déplacer sauf en cas d'incendie.

CONSIGNES INDIVIDUELLES DE SÉCURITÉ

À FAIRE



À NE PAS FAIRE



SANITAIRE

CANICULE



Du 1er juin au 31 août, notre pays est sous surveillance. Des plans d'alerte et d'urgence canicule sont élaborés par la Préfecture de l'Allier.

QUE FAIT VOTRE COMMUNE ?

Si vous êtes une personne isolée, vulnérable, fragile, inscrivez-vous auprès du **CCAS**

. En cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, un contact périodique avec les personnes recensées sera organisé afin de leur apporter conseil et assistance.

Une salle communale climatisée peut être activée dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde

CANICULE					
	Se mettre à l'abri et évitez toutes activités extérieures. Rester au frais.		FERMER LES VOLETIS, LES TENTURES ET LES PORTES.		SE RAFRAICHER ET SE MOUILLER LE CORPS PLUSIEURS FOIS PAR JOUR.
	Boire régulièrement même sans soif et continuer à manger.		Demander conseil à votre médecin ou pharmacien.		

NUMEROS UTILES

<i>Urgence</i>	112
<i>Pompiers</i>	18
<i>Gendarmerie</i>	17
<i>Alerte crue</i>	02 43 50 08 63
<i>Canicule</i>	0800 06 66 66
<i>Météo France</i>	01 77 94 77 94
<i>Mairie de Charmeil</i>	04 70 32 46 33

Thèmes	Adresse internet
Généraliste	www.prim.net www.risquesmajeurs.fr www.georisques.gouv.fr
Services de l'État dans l'Allier	www.allier.gouv.fr
DREAL Auvergne	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr
Météo France	www.meteofrance.com/accueil
Information des acquéreurs et locataires IAL	http://risques.auvergne.pref.gouv.fr
Réseau de formateurs risques majeurs éducation	www.iffo-rme.fr
DICRIM	http://bddicrim.dbm-agence.com
Sismicité	www.sisfrance.net
Mouvement de terrain	www.bdmvt.net
Cavités souterraines (hors mines)	www.bdcavite.net
Retrait-gonflement des sols argileux	www.argiles.fr
Anciens sites industriels	http://basias.brgm.fr/donnees_carte.asp
Sols pollués	http://basol.environment.gouv.fr
ICPE (sites SEVESO)	www.installationsclassees.developpement-durable.gouv.fr
Accidents sur sites industriels	www.aria.developpement-durable.gouv.fr
Inondation	www.vigicrues.gouv.fr
Pluies extrêmes	http://pluiesextremes.meteo.fr

IMPORTANT

Avoir en permanence chez soi ,en prévision d'une alerte :

- > une radio portable avec piles
- > une lampe de poche avec piles
- > des bouteilles d'eau potable
- > des boîtes de conserve
- > des bougies et des allumettes

